



Passage au numerique et curatelle renforcé

Par **daniel60**, le **17/02/2011 à 16:03**

Bonjour,

je suis sous curatelle renforcé (ce sont eux qui m ont trouver ma location) et depuis le passage au numerique, je n ai plus de television, car l antenne de cet appartement n est pas adapté que dois je faire sachant que je ne peux rien faire par moi meme et que la curatelle dirige tout mes papiers et ne veut rien faire. je n ai pas le bail avec moi ni les quittances de loyers tout est gerer par la curatelle donc je suis au courant de rien, alors que ce n est pas moi qui ai fait la demande de curatelle.

Cordialement,

Par **daniel60**, le **17/02/2011 à 20:41**

s il vous plait c est assez important car je ne peux rien faire par moi meme et les personnes qui gere mes papiers n en n on que faire.

Cordialement,

Par **mimi493**, le **17/02/2011 à 21:09**

Faites une requête au juge des tutelles parce qu'ils font mal leur travail.
Adressez une LRAR au curateur de mise en demeure